N° 95 – JANVIER 2024

BULLETIN DE Paulhac

MAIRIE DE PAULHAC
www.paulhac.fr

Paulhac obtient le label « Ville Prudente »

p. 10

50 km/h pour les Bisseaux
p. 10

1ère édition des étoilés du Girou
p. 11

Fête de l'enfance à Paulhac
p. 16

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

HOMMAGE p. 4
Au revoir, Monsieur Jean

VIE MUNICIPALE p. 4, 5
Première carte d'électeur
Endirect du Conseil Municipal

ÉQUIPE MUNICIPALE p. 6
Rencontre avec... Laure Delmas

ENVIRONNEMENT p. 7, 8
Débrouissaillage : un acte citoyen
Les zones d'accélérations des énergies renouvelables

URBANISME ET TRAVAUX p. 9
Modification partielle pour le PLU
Des travaux pour l'école
Une chaussée neuve

ACTUALITÉ p. 10
Sécurité routière : Paulhac obtient le label « Ville Prudente »
50 km/h pour les Bisseaux

PAULHAC p. 11
Un succès sucré : retour sur la 1ère édition des étoilés du Girou
La fête des seniors

SPORT p. 12
Faire du sport à Paulhac

CULTURE ET FESTIVITÉS p. 13
Musique : des parenthèses envoûtantes
Le printemps du Rire revient !
Appelez-le Max ! Pour le meilleur et pour le rire !

ENFANCE p. 14, 15, 16
Rentrée Scolaire à l'École Primaire Gérard LANG
Un nouveau portail pour la réservation des repas
Zoom sur les activités enfance
Fête de l'enfance : cette année, c'est à Paulhac !
Compétence jeunesse C3G

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET EVS p. 17
Quand on ne peut pas pousser les murs, on change le décor.
Sous les Tilleuls, ensemble, on va plus loin !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS p. 18 à 19
Comité des fêtes
Club de l'amitié
Créatisiasmes
Acca

MAIRIE DE PAULHAC
1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Didier Cujives

MISE EN PAGE, IMPRESSION
microsophia

Chères Paulhacoises, chers Paulhacois,

Pour cette nouvelle année 2024, je suis, comme l'équipe municipale, rempli d'entrain et d'optimisme.

Pourtant, dans un contexte mondial préoccupant, face à la montée de l'intolérance en France, devant des difficultés économiques exacerbées par une inflation persistante... tout porte à la morosité.

Mais je suis optimiste car Paulhac reste un village de stabilité, de solidarité et de respect mutuel.

Je suis optimiste car notre vie culturelle, scolaire et associative est un véritable moteur de joie, de découverte et de cohésion.

Je suis optimiste car votre participation et votre engagement dans les décisions locales sont inspirants.

Je suis optimiste parce que Paulhac sait concilier le nécessaire développement, l'amélioration de ses services et de ses équipements tout en préservant le charme, l'environnement et l'authenticité de notre village.

Solidarité, dynamisme, vivre ensemble, en 2024 nous poursuivrons sur ce même chemin avec notre sentiment d'appartenance et notre fierté d'être Paulhacois.

Chez nous, il n'y a de la place que pour l'optimisme.

Je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année 2024, remplie de santé, de bonheur et de succès partagés.

Fidèlement,
Didier Cujives

Didier CUJIVES
Maire de Paulhac
Conseiller Départemental du canton de Pechbonnieu

HOMMAGE

Au revoir, **Monsieur Jean**

PAULHAC VIENT DE PERDRE L'UNE DE SES FIGURES LES PLUS EMBLÉMATIQUES, JEAN LARROQUE, MAIRE DE NOTRE VILLAGE DE 1966 À 1977. DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 94 ANS, IL LAISSE DERRIÈRE LUI LE SOUVENIR D'UN HOMME PROFONDÉMENT HUMAIN, ENGAGÉ ET DISPONIBLE.

Né en 1929 à Itzac, Jean Larroque a grandi dans un environnement imprégné des valeurs de partage, de convivialité et de simplicité. Ces principes l'ont guidé tout au long de sa vie, tant dans sa carrière professionnelle que dans son engagement public à Paulhac. En tant que commercial en pharmacie, il a parcouru la France, mais c'est à Paulhac qu'il a choisi de s'investir pleinement en devenant maire. Son mandat a permis de jeter les bases du Paulhac que nous connaissons aujourd'hui. Notre commune lui doit beaucoup.

Didier Cujives, l'actuel maire de Paulhac, rend hommage à Jean Larroque avec une grande estime : *« Jean était plus qu'un prédécesseur à la mairie. Il était un exemple et un pilier de notre communauté. Sa capacité à allier vie professionnelle, passion pour l'artisanat et engagement politique était remarquable. Il a laissé une empreinte indélébile sur Paulhac, et son héritage continuera à inspirer les générations futures. »*

Au-delà de ses responsabilités politiques, Jean Larroque était un homme de passion. Il avait un goût prononcé pour l'ébénisterie, créant de ses mains des objets uniques qui témoignaient de son amour pour l'artisanat. Son savoir-faire était reconnu nationalement pour la fabrication de cages à grillons, un art qu'il maîtrisait avec précision et affection particulières. Ces cages, fabriquées avec minutie, reflétaient son amour pour la nature et la tradition.
« Jean avait cette rare capacité de transmettre son savoir et sa passion. Ses cages à grillons ne sont pas uniquement des objets d'artisanat, elles symbolisent une époque, un savoir-faire et une profonde connexion avec la nature », raconte Didier Cujives.
Sa vie personnelle était également remplie. Marié à Maryse, ils ont partagé 70 ans de vie commune et ont eu deux enfants. Sa famille se souvient avec admiration d'un père, grand-père et arrière-grand-père dévoué, qui a choisi de faire don de son corps à la science, reflétant ainsi l'humilité qui a caractérisé toute sa vie.
Jean Larroque restera dans nos mémoires. Son départ est une grande perte pour Paulhac, mais son héritage continuera de vivre à travers les personnes qu'il a inspirées et les nombreuses vies qu'il a touchées.

VIE MUNICIPALE

Première **carte d'électeur**

Comme chaque année, une cérémonie spéciale de citoyenneté se tiendra le samedi 8 juin 2024 à 11h à la mairie pour marquer un moment important dans la vie de nos jeunes résidents. En effet, le Maire, accompagné de l'équipe municipale, accueillera 47 d'entre eux pour leur remettre symboliquement leur première carte d'électeur qui leur permettra de voter pour la première fois lors des élections européennes du 9 juin 2024.
« Voter, c'est le premier geste citoyen. C'est un bien précieux qui ne s'abîme que si on ne s'en sert pas. N'oublions pas que ce droit a été acquis de haute lutte tout au long de notre histoire », rappelle Didier Cujives.

En direct **du Conseil Municipal**

RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL,
VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PUIS VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
LES COMPTES-RENDUS DE CES SÉANCES SONT DISPONIBLES SUR WWW.PAULHAC.FR.

Séance du 30 août 2023

- Mise en place d'une servitude de passage sur les parcelles A777, A776 et A775
- Motion de soutien aux habitants impactés par la centrale d'enrobage de Gragnague Et à l'association « Nature & vie sur les coteaux »
- Programmation de la saison des parenthèses musicales 2023-2024 et demande de subvention à la région Occitanie
- Achat de matériel (meubles et armoires) pour l'école et demande de subvention au CD31
- Modification du prix des repas de la cantine scolaire
- Société Publique Locale AREC - modification des statuts et de l'objet social

Séance du 23 octobre 2023

- Délibération prescrivant la modification du PLU
- Délibération indiquant que le maire se constitue partie civile dans l'affaire Ministère public contre Bacqueville – Jackel-Loerch
- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 19 septembre 2023 à l'occasion du transfert de la compétence jeunesse

Séance du 27 novembre 2023

- Adhésion à la convention de participation en Prévoyance à effet au 1er janvier 2024
- Adhésion à la convention de participation en Santé à effet au 1er janvier 2024
- Instauration d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire pour l'année 2023
- Ouverture de poste de catégorie C grade adjoint administratif principal 2e classe et 1ère classe à temps complet
- Mandat spécial pour la participation de 3 élus au congrès des Maires de France 2023 et remboursements des frais associés
- Adhésion au logiciel « gestion cantine » pour la réservation des repas de cantine scolaire et modification du règlement intérieur de la cantine scolaire
- Modification de l'attribution de compensation liée à la réforme des rythmes scolaires
- Vote de travaux (volets roulants) à l'école et demande de subvention au CD31
- Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LES SERVICES COMMUNAUX

- Après des années dédiées au service public et au développement de la commune, Camille Marty, secrétaire générale des services de la commune, a décidé de tourner la page pour embrasser de nouvelles aventures professionnelles.
- Didier Cujives, maire de Paulhac, a tenu à rendre un hommage appuyé à Camille Marty : *« Camille a été un pilier dans l'administration de notre commune. Son dévouement, son professionnalisme et sa capacité à travailler avec l'équipe municipale, les agents et les habitants ont été inestimables. Elle laisse derrière elle un héritage de service et d'engagement qui continuera d'inspirer notre équipe. Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite dans ses nouvelles fonctions. »*
- Pour prendre la relève, Séverine Gilbert, qui a travaillé étroitement avec Camille Marty, a été nommée nouvelle secrétaire générale. Séverine est bien connue pour son efficacité et son approche chaleureuse, notamment dans l'accueil des habitants, la gestion des relations avec les associations locales et la contribution à l'élaboration du Bulletin municipal. *« Sa compréhension approfondie des rouages de la mairie et sa proximité avec les citoyens font d'elle un choix naturel pour ce poste. »* explique Didier Cujives.

- L'arrivée de Maria-José Feuilloley dans les services de la cantine et de l'école apportent une nouvelle dynamique à l'équipe actuelle.

Rencontre avec... **Laure Delmas**

COMME À CHAQUE NUMÉRO, RENCONTRE AVEC UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL. LAURE DELMAS NOUS PARLE DE SON PARCOURS ET DE SON ACTION.

Vous avez rejoint l'équipe municipale en 2020, quel regard portez-vous sur cette première partie de mandat ?

Laure Delmas : L'intégration au sein de l'équipe municipale a été un véritable défi, surtout avec la pandémie de Covid-19 compliquant la transition et le passage de relais entre l'ancienne et la nouvelle équipe. J'ai dû affronter la réalité de l'exercice du mandat, qui s'est avérée plus complexe que ce que j'avais imaginé. Cela a été une période d'apprentissage intense ! Il faut rapidement s'adapter, apprendre à connaître le collectif pour travailler ensemble. J'ai vécu cette période avec beaucoup d'enthousiasme.

Pouvez-vous nous parler de votre délégation à l'environnement ?

En tant que déléguée et au côté des autres membres de l'équipe, je me concentre sur la création d'une dynamique transversale afin que la prise en compte de l'environnement soit présente dans nos choix de politiques municipales. Une étape essentielle avait été franchie ces dernières années avec l'élaboration de l'Agenda 21. Nous essayons modestement de participer à la sensibilisation environnementale, à l'implication de la population dans nos initiatives environnementales, à la continuité des actions éco-responsables lors des manifestations événementielles... J'ai pu aussi m'impliquer dans divers projets communaux ou intercommunaux comme les réflexions menées sur les pistes cyclables...

Vous êtes également très impliquée dans la démocratie participative ?

Je suis en effet très impliquée dans le projet de démocratie participative qui vise à repenser l'aménagement de l'arrière-cour de la bibliothèque municipale et de l'Espace de Vie Sociale « Sous les tilleuls ». A notre humble échelle, il incarne l'esprit de faire ensemble, favorisant les échanges et le partage entre paulhacois et l'engagement des citoyens dans les décisions qui les affectent directement. Je suis très attachée à la participation citoyenne, à l'intelligence collective et au renforcement des liens entre les habitants.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans la vie municipale de Paulhac ?

Mon engagement dans la vie municipale de Paulhac a été grandement influencé par mes discussions, sur l'ancien mandat, avec Nathalie Rumeau et Lucie Laurent. Ces échanges, souvent lors de rencontres informelles comme sur le marché, m'ont sensibilisée aux enjeux de la collectivité et ont éveillé en moi un désir de contribuer activement à la vie de notre communauté. L'envie de réaliser des projets concrets, de participer à l'amélioration de notre cadre de vie et de jouer un rôle actif dans le développement de notre village a fait le reste.

Votre expérience professionnelle influence-t-elle votre travail au sein de la municipalité ?

Mon expérience professionnelle au sein d'un établissement public relevant du ministère de la cohésion des territoires et de l'écologie est certainement un atout car elle me permet d'aborder certains questionnements avec une compréhension approfondie et un regard critique. Cela m'a également donné l'envie de mieux comprendre le fonctionnement d'une collectivité, d'aller voir de l'autre coté du rideau.

Vous avez quitté le centre-ville de Toulouse en 2013 pour venir vous installer à Paulhac... c'est un changement radical

Effectivement, notre installation correspond à un choix de vie familial, pour se rapprocher de la nature et adopter un mode de vie en accord avec nos valeurs. Vivre dans un environnement qui valorise et respecte la nature et la durabilité, cela m'a naturellement orientée vers une implication plus profonde dans les questions environnementales et collectives.

Débroussaillage : **un acte citoyen**

FACE À LA MENACE CROISSANTE DES INCENDIES, NOTRE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE EN MATIÈRE DE DÉBROUSSAILLAGE EST PLUS QUE JAMAIS CRUCIALE. EN HAUTE-GARONNE, CHAQUE ANNÉE, ENVIRON 40 INCENDIES RAVAGENT 140 HECTARES DE VÉGÉTATION. CES CATASTROPHES, SOUVENT DUES À DES IMPRUDENCES, DÉTRUISENT NON SEULEMENT NOS PRÉCIEUX ESPACES NATURELS, MAIS MENACENT ÉGALEMENT NOS BIENS ET NOTRE SÉCURITÉ.

Le débroussaillage, bien plus qu'une simple obligation légale, est un acte de prévention essentiel. Il s'agit d'une démarche proactive pour protéger nos maisons, nos familles et notre environnement. En réduisant les combustibles végétaux, nous limitons l'intensité et la propagation des incendies, créant ainsi une barrière protectrice autour de nos habitations.
Selon l'arrêté préfectoral du 22 août 2022, le débroussaillement est obligatoire dans les zones classées à aléa fort à très fort et jusqu'à 200 mètres autour de ces zones. À Paulhac, nous sommes directement concernés par cette réglementation. Pour vérifier si votre propriété est incluse, consultez la carte du zonage sur géoportail https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillement.
Le débroussaillement doit être réalisé avant le 1er mai de chaque année. Dans notre commune, il est conseillé de procéder entre octobre et février afin de respecter la période de reproduction de la faune et de la flore.

Les zones à débroussailler comprennent :

Autour des constructions, chantiers et installations sur 50 mètres, et sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès.
La totalité des terrains en zones urbaines, ZAC, lotissements et parcs résidentiels de loisirs.
Les travaux de débroussaillement incluent l'élagage, l'élimination des rémanents de coupes et la coupe des herbes et arbustes. Ces actions sont à la charge du propriétaire et de ses ayants droit.
Il est important de souligner que le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions sévères, allant jusqu'à 1500 euros d'amende et la réalisation forcée des travaux à vos frais.

Un contrôle sera effectué le 4 mars 2024

Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés à cette date vous serez en infraction et pourrez être verbalisé conformément à l'article R163-2 du Code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à vos frais après mise en demeure.

Nous vous encourageons à agir dès maintenant. Le débroussaillement est un geste de solidarité et un engagement envers la préservation de notre cadre de vie. Votre action compte !

Les zones d'accélérations **des énergies renouvelables**

LA FRANCE A UN OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE À HORIZON 2050. MALGRÉ NOTRE MIX ÉLECTRIQUE LARGEMENT DÉCARBONÉ, LES DEUX TIERS DE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE REPOSENT TOUJOURS SUR DES ÉNERGIES FOSSILES.

Malgré une baisse de la consommation d'énergie totale, nos besoins en électricité vont s'accroître. Quels que soient les choix pour le futur mix électrique français, de nouveaux réacteurs nucléaires ne pourront pas entrer en service avant 10 ou 15 ans.
Seul le développement massif des énergies renouvelables nous permettra de continuer à nous chauffer, nous déplacer, communiquer, tout en réduisant nos émissions de CO_2. Les énergies renouvelables permettent dès à présent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

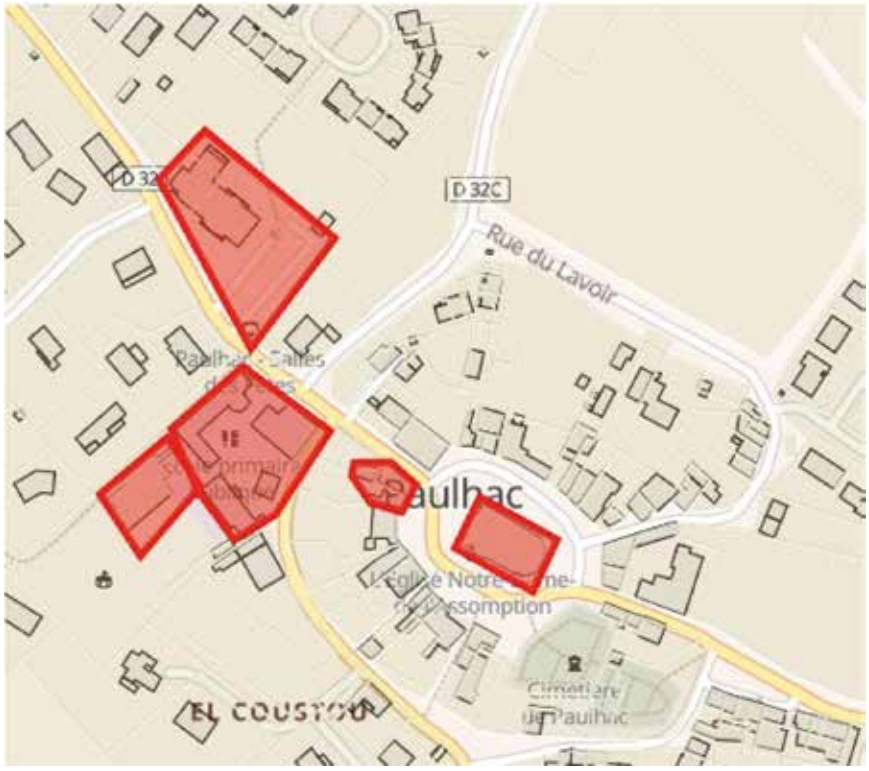

En 2022, un volume record d'installations renouvelables a été mis en service : près de 5 GW. Une accélération demeure indispensable pour atteindre les objectifs publics de la décennie 2020-2030. Il est donc nécessaire de planifier le développement des énergies renouvelables sur les territoires, sujet majeur lors du débat sur la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit dans son article 15 la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français.
Cet article demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables. Les zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables. Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones.

À cet effet, vous trouverez ci-dessous les 5 zones d'accélérations des énergies renouvelables qui ont été définies pour la commune de Paulhac. Toutes sont concernées uniquement par du photovoltaïque en toiture et ombrières de parking.

ZONE SALLE DES FÊTES
panneaux photovoltaïques sur toitures et parking école salle des fêtes

ZONE CENTRE DE LOISIRS (C3G)
panneaux photovoltaïques sur toiture bâtiment du centre de loisirs

ZONE MAIRIE, BIBLIOTHÈQUE, EVS
panneaux photovoltaïques sur toiture

ZONE EGLISE
panneaux photovoltaïques sur toiture

ZONE ECOLE GÉRARD LANG
panneaux photovoltaïques sur toiture

Modification partielle pour **le PLU**

Dans sa séance du 23 octobre 2023, le Conseil municipal a décidé d'ouvrir à l'urbanisation une zone réservée, classée en zone AU0 (à urbaniser), située en face du lotissement des jardins de Paulhac, de l'autre côté de la route de la Forêt (au Nord du Centre bourg, proche du dernier lotissement de l'Enclos). À cet effet, il convient d'engager une modification du Plan Local d'Urbanisme.

« Grâce aux acquisitions foncières effectuées par la commune, le Réseau 31 a pu investir pour construire une station d'assainissement. Nous pouvons désormais réfléchir à son aménagement », explique Nathalie Thibaud, adjointe au maire.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une Orientation d'Aménagement et de Program-mation (OAP) : *« Cette procédure nous permet de planifier son développement de manière harmonieuse et durable. Cette ouverture à l'urbanisation était conditionnée par la réalisation de la nouvelle station d'épuration qui devrait être mise en service en 2025. Par ailleurs, le développement de l'urbanisation dans cette OAP sera phasée dans le temps et nous aidera à définir les projets d'aménagement précis pour le futur aménageur »*, explique Nathalie Thibaud.

Par ailleurs, il faut savoir que la réglementation en matière d'urbanisme a fortement évolué avec la loi climat et résilience de 2021. Cette dernière impose une réduction des surfaces constructibles afin de limiter le rythme de l'urbanisation sur les espaces agricoles et naturels. L'objectif de cette loi est d'atteindre le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050 pour lutter contre l'artificialisation des sols. C'est un enjeu majeur pour la limitation du réchauffement climatique car un sol artificialisé ne peut plus absorber de dioxyde de carbone.

« Ce projet est compatible avec nos possibilités de construction au regard de la loi ZAN. Depuis des années, nos projets d'urbanisme ont pris en compte cette nécessaire dimension environnementale », conclut Nathalie Thibaud.

Des travaux pour **l'école**

Afin de lutter contre la chaleur dans les classes, des volets roulants solaires ont été installés l'été dernier dans l'école maternelle. Parallèlement, deux mûriers-platanes ont été plantés, et une pergola végétalisée avec de la vigne a été construite cet été sur la façade du bâtiment des élémentaires. La vigne, qui pousse rapidement, apportera de la fraîcheur en cas de fortes chaleurs, réduira la luminosité sur la cour et végétalisera notre école. À noter que ces aménagements ont fait l'objet d'une concertation entre les élus, l'équipe éducative et les parents d'élèves.

Une chaussée **neuve**

Face à la dégradation de la chaussée des chemins de Boulé et d'Engrilat, la commune, en collaboration avec la Communauté de communes des Coteaux du Girou, a lancé une entière rénovation de la couche d'enrobé. En effet, malgré plusieurs opérations de rebouchage, une refonte totale était devenue nécessaire. Des travaux de curage ont également été menés pour certains fossés afin d'assurer une meilleure durabilité et sécurité.

Sécurité routière : Paulhac obtient le label **« Ville Prudente »**

DANS UN CONTEXTE NATIONAL OÙ LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST PLUS QUE JAMAIS UNE PRIORITÉ, PAULHAC SE DISTINGUE PAR SON ENGAGEMENT EXEMPLAIRE EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Paulhac récompensé à Paris en présence de Didier CUJIVES, Muriel BURGAT et Bruno LECOURT.

En effet, notre commune vient d'être couronnée par l'obtention du label **« Ville Prudente »**, une reconnaissance décernée par l'association Prévention Routière lors du 105e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France.
Le label **« Ville Prudente »** est une distinction significative qui met en lumière les efforts des communes, indépendamment de leur taille, dans la lutte contre l'insécurité routière. Pour Paulhac, cette reconnaissance est le fruit d'un travail continu, important et proactif en matière de sécurité routière. Le label **« Ville Prudente »** est plus qu'un symbole ; il est la preuve tangible de l'engagement de Paulhac dans des initiatives concrètes pour améliorer la sécurité de ses citoyens.

En plus de la reconnaissance, le label offre à Paulhac des outils pratiques pour poursuivre et renforcer ses actions. Les communes bénéficient de fiches pratiques pour initier ou améliorer leur politique de prévention et de sécurité routières.

« Nos priorités à Paulhac restent inchangées : des aménagements urbains réfléchis, l'éducation routière des enfants et des jeunes, la sensibilisation du grand public au partage de la chaussée entre les différents usagers. Ces efforts collectifs sont essentiels pour maintenir et améliorer la sécurité de tous sur nos routes », conclut Stéphane Plasse, qui suit toutes ces questions au sein de l'équipe municipale.

50 km/h pour les Bisseaux

Depuis le 5 septembre 2023, le hameau des Bisseaux adopte le statut de « zone d'agglomération » pour répondre aux vitesses excessives fréquemment observées. Cette mesure signifie que la vitesse est désormais limitée à **50 km/h dans toute la zone délimitée** par les panneaux d'entrée et de sortie. Cette initiative vise à améliorer la sécurité routière pour tous les usagers.

Un succès sucré : retour sur la 1ère édition des étoilés du Girou

PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU, UN ÉVÉNEMENT SUCRÉ A RÉCEMMENT CAPTIVÉ LES CŒURS ET LES PAPILLES : LA PREMIÈRE ÉDITION DES ÉTOILÉS DU GIROU.

Ce concours de pâtisserie intergénérationnel a brillamment mis en lumière le talent et la créativité des pâtissiers amateurs de la région.

L'équipe de Paulhac, composée de Dolorès, une jeune retraitée pleine d'énergie, et de deux écoliers talentueux, Florence et Ethan, a su émerveiller le jury et le public. Leur parcours jusqu'à la finale, qui a eu lieu le samedi 21 octobre 2023, a été un véritable conte de fées culinaire.
Leur tarte aux fruits, aussi esthétique que savoureuse, préparée dans la cuisine centrale de Montastruc-la-Conseillère, a été un véritable chef-d'œuvre.
Le thème de la finale, « Le chocolat dans tous ses états », a poussé les équipes à faire preuve d'une créativité exceptionnelle. L'équipe de Paulhac, malgré une performance remarquable et un travail d'équipe harmonieux, s'est inclinée face à l'équipe de Verfeil et son délicieux cake poire-chocolat, avec un score serré de 43 à 51.

Le jury, composé de Pierrette JARNOLE (Présidente de la commission jeunesse, C3G), Céline PAVAILLER (Conseillère déléguée, Verfeil) et Yannick OLLIVIER (Coordinateur du Projet Éducatif du territoire, LEC), a été impressionné par la bonne humeur, la persévérance et l'esprit d'équipe de Paulhac. Leur gâteau, élaboré en seulement deux heures, a démontré un niveau de compétence et de dévouement remarquable.
Cette première édition a non seulement été un succès gustatif mais a également ouvert la voie à de futures éditions. Elle a prouvé que la pâtisserie peut être un merveilleux moyen de transmission de savoir et de partage entre les générations. Les participants, jeunes et moins jeunes, ont non seulement partagé des recettes, mais aussi des histoires, des rires et des moments de complicité.

Le repas des seniors

Comme chaque année, le CCAS a organisé son traditionnel repas de fin d'année auquel les administrés de 64 ans et plus ont été conviés.
« C'est toujours le rendez-vous de la fraternité, de l'amitié et de la bonne humeur, de quelques valses, au son de l'accordéon, et même d'une grande farandole. » raconte Muriel Burgat.
Autour de Didier Cujives et Muriel Burgat, de nombreux membres de l'équipe municipale s'étaient joints à la fête.
Une belle ambiance que l'on retrouvera assurément l'année prochaine.

Faire du sport à Paulhac

PAULHAC PROPOSE UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS SPORTIVES POUR TOUS LES ÂGES ET TOUS LES NIVEAUX. PETIT TOUR D'HORIZON...

City Stade : plus qu'un Terrain de Football

Le City Stade de Paulhac est un véritable paradis pour les sportifs. En plus du football et du basketball, vous pouvez y jouer au volley-ball. Des filets sont disponibles en prêt à la mairie.

Teqball & Disc Golf

À coté du city-stade découvrez deux pratiques nouvelles et originales

• **Teqball :** Une fusion entre le tennis de table et le football, ce sport hongrois se joue sur une table courbée. Parfait pour améliorer vos compétences en football ou simplement pour vous amuser, quelle que soit votre condition physique.

• **Disc Golf :** Un sport alliant les règles du golf avec des disques frisbee, idéal pour toutes les générations.

Terrain de grand jeux

Avec une surface de 1800 m² en gazon naturel, le terrain offre un espace idéal pour les amateurs du ballon rond

Tennis : un Court Rénové

Paulhac vient de rénover son terrain de tennis. Pour y accéder, récupérez la clé à la mairie contre un dépôt de garantie. Le court est réservé principalement aux résidents, avec des créneaux de 2 heures.

Boulodrome Roger DELCOUS

Les amateurs de pétanque trouveront leur bonheur au Boulodrome Roger Delcous, accueillis par la bonne humeur et la convivialité de la Pétanque paulhacoise.

Projet : une aire de Fitness en plein air

La municipalité installera bientôt une aire de fitness près de la salle des fêtes. Avec 10 agrès différents et des exercices accessibles via QR code, cet espace sera ouvert aux plus de 14 ans et réservé certains soirs à l'association Créatisiasmes.

La Forêt de Buzet : un Paradis pour les Amoureux de la Nature

Cette forêt départementale offre :

- Des parcours sportifs pour tous niveaux.
- Des itinéraires VTT, techniques ou de loisirs.
- Un parcours équestre de 5,6 km.
- Des sentiers pédestres pour découvrir la richesse écologique de la région.

Ces installations sportives variées à Paulhac permettent à chacun de trouver son bonheur, que ce soit pour la détente, l'entraînement ou simplement pour profiter de la nature.

Musique : des parenthèses **envoûtantes**

LES « PARENTHÈSES MUSICALES » DE PAULHAC, ÉVÉNEMENT CULTUREL INCONTOURNABLE DU NORD TOULOUSAIN, CÉLÈBRENT LEUR DIXIÈME SAISON AVEC UNE PROGRAMMATION ÉPOUSTOUFLANTE. CES CONCERTS, PRISÉS POUR LEUR DIVERSITÉ MUSICALE ET LA QUALITÉ DES ARTISTES, ATTIRENT UN PUBLIC GRANDISSANT ET PROPOSENT UN TARIF D'ENTRÉE ACCESSIBLE À TOUS.

Le coup d'envoi de la saison 2023-2024 a été donné le 18 novembre dernier à l'église, avec un concert de la violoniste Manon Galy, « révélation soliste instrumental » aux Victoires de la Musique 2022, et du pianiste Jorge Gonzalez-Buajasan. Cette soirée fut un moment magique, où la passion et la maîtrise de la musique classique s'entremêla pour un spectacle envoûtant.

Le deuxième concert, le 9 décembre, a mis en scène Kathy Boyé et Vocal Colors, pour une expérience musicale riche en gospel, soul et blues. Ce concert fut une occasion parfaite pour se détendre et de se laisser transporter par des voix superbes et des mélodies captivantes.

Troisième épisode, pour bien commencer l'été, le 6 juillet 2024, Léo & Co rendront hommage à Claude Nougaro avec le concert « M. Claude ». Une soirée qui s'annonce exceptionnelle pour célébrer la musique de cet artiste légendaire. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le printemps du Rire revient !

À L'OCCASION DE SES TRENTE ANS, LE PRINTEMPS DU RIRE FAIT UNE HALTE À PAULHAC.

Tous les ans le Printemps du Rire accompagne dans leur professionnalisation des jeunes talents sélectionné.e.s parmi 200 candidatures en Europe francophone ! Ils se divisent en 2 plateaux pour parcourir les salles de la région et vous rencontrer lors des tournées du Printemps ! Découvrez avec eux l'humour de demain ! **Réservez-votre soirée du 14 mars, fous rires et détente assurés pendant 99 minutes par trois nouveaux talents de la scène française.**

Appelez-le Max ! Pour le meilleur et pour le rire !

Le samedi 27 janvier prochain - 20h30 à la Salle des Fêtes - la troupe des Gal'Abrials présente « Appelez-le Max ! », une comédie de Michel Verdot. Située en 2030, elle explore l'impact des robots dans notre vie quotidienne. Germaine, guidée par sa voisine Sandra, remplace sa bonne par un robot avancé. Ces robots, presque humains, s'adaptent à toutes situations. La pièce mêle technologie et sentiments humains, créant une comédie de boulevard moderne. Rires, émotions et réflexions sont au rendez-vous dans cette pièce accessible à tous.

Rentrée Scolaire à l'École Primaire Gérard LANG

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024 À L'ÉCOLE PRIMAIRE GÉRARD LANG A ÉTÉ MARQUÉE PAR DES CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS, SOUS LA DIRECTION DE SÉVERINE HUSSON, LA NOUVELLE DIRECTRICE, L'ÉCOLE A CONNU UNE RÉORGANISATION MAJEURE, IMPACTANT POSITIVEMENT SES 118 ÉLÈVES.

La première modification notable concerne la structure des classes. Passant de 6 à 5 classes, l'école a dû s'adapter à la fermeture d'une classe, redistribuant ainsi les élèves et les enseignants entre deux classes de maternelle et trois classes élémentaires.

Cette réorganisation a été gérée avec efficacité par Séverine HUSSON, qui a su instaurer une transition en douceur, en collaboration étroite avec l'ensemble de la communauté éducative. Avec son professionnalisme et sa détermination, elle a rapidement pris les rênes de l'établissement en rencontrant enseignants, élèves et parents pour s'assurer que chacun se sente écouté et soutenu, instaurant un climat rassurant et propice à l'apprentissage.

Cette année, l'école a également renouvelé son partenariat avec la bibliothèque locale, enrichissant ainsi l'offre culturelle et éducative pour les élèves. De plus, dans le cadre d'une sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée, une diététicienne est intervenue en novembre pour les classes de maternelle et les élémentaires. Cette intervention a inspiré les élèves des classes élémentaires à créer un menu spécial qui sera mis en place à la cantine, marquant une implication directe des enfants dans leurs choix alimentaires.

L'école participe également au programme **« École et Cinéma »**, offrant aux élèves des expériences cinématographiques enrichissantes. La première sortie, **le 27 novembre 2023**, a permis aux élèves de maternelle et de CP-CE1 de découvrir le film **« La petite fabrique de nuages »**, tandis que les classes de CE2 et CM1-CM2 ont apprécié **« Vanille »**.

Enfin, l'école organise la tournée **« Croissant » le samedi 3 février 2024, de 9h à 12h**. Cette initiative, soutenue par la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres, vise à financer les sorties scolaires.

Un nouveau portail pour la **réservation des repas**

Pour pallier aux nombreux impayés, la commune a souscrit un contrat de service et sélectionné le logiciel « gestion-cantine.com » pour la réservation des repas : le portail en ligne **gestion-cantine.com**.
Après avoir paramétré le logiciel, un e-mail de connexion a été envoyé à chaque famille, leur donnant accès 24h/24 (sur PC, tablette ou smartphone) au compte de l'enfant, afin de réserver et payer en ligne les repas pour le mois suivant selon les délais impartis. Pour éviter les oublis, un e-mail de rappel est envoyé 48h avant la date butoir. Cette mise en place a été l'occasion de réviser le règlement intérieur qui a été voté au conseil municipal du 27 novembre 2023. Le prix du repas varie selon le quotient familial, déterminé par le conseil municipal.

Zoom sur les **activités enfance**

LES ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS AUX ECOLES (ALAE) ET LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU SONT GÉRÉS PAR L'ASSOCIATION LEC GRAND SUD. ILS OFFRENT UN ACCUEIL INDIVIDUALISÉ POUR LES ENFANTS, AVEC DES HORAIRES ADAPTÉS ET DES ACTIVITÉS VARIÉES.

Le matin, de 7h30 à 8h50, les enfants arrivent progressivement et s'éveillent à leur rythme dans différents espaces aménagés.
Le midi, de 12h à 14h, le repas est un moment convivial et éducatif, aligné sur les besoins des enfants et les rythmes scolaires.
L'après-midi, de 16h à 18h30, est consacré à la découverte et à l'expérimentation, avec des activités structurées et en autonomie. Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits sont proposés les lundis, mardis et jeudis, incluant des activités comme le journalisme, le break dance, la cosmétique et le cirque.

Le mercredi est un jour de détente, où environ 40 enfants de Paulhac et Montjoire participent à des ateliers libres de relaxation, cuisine, jeux de société, jardinage et activités sportives et manuelles. Un projet rugby a également été mis en place, avec une participation réussie à des compétitions.

Pour les vacances, le thème de 2023/2024 est « En route vers le cinquième élément », incluant des activités en plein air. L'accent est mis sur l'écoute et l'inclusion des enfants, avec des espaces aménagés par et pour eux, et des animateurs dédiés à valoriser leur parole.

Chaque lundi, les enfants expriment leurs idées et souhaits, qui sont réalisés le vendredi.

Enfin, la prochaine **Fête de l'Enfance** aura lieu **le 25 mai** à Paulhac, marquant la 10e édition de cet événement organisé par les accueils de loisirs et les Centres d'Animation Jeunesse LE&C Grand Sud depuis 2012.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ALAE ET ALSH

Directrice : Laurie STURM

Adjointe : Charline Guegan

Equipe ALAE : Amandine S, Nassima T, Thomas L, Manon K, Sienna M, Claudine C,

ATSEM : Delphine S, Marie D, Annie P,

Equipe ALAE Mercredi : Héloïse R, Amandine S, Charline G, Sienna M.

Animatrice pool inclusion : Virginie B,

Restauration scolaire : Brigitte M et Maria-José F

Fête de l'enfance : cette année, c'est à Paulhac !

LA FÊTE DE L'ENFANCE 2024, QUI SE TIENDRA À PAULHAC LE SAMEDI 25 MAI PROCHAIN, EST UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE POUR LES FAMILLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU.

Cette journée familiale et gratuite propose un après-midi de divertissement, de découverte et de célébration des accueils de loisirs. L'objectif est de permettre à chacun de participer sans aucune barrière financière.

Pour cette édition, la Fête de l'Enfance propose une variété d'activités et de spectacles répartis en dix pôles thématiques différents. Les visiteurs auront ainsi la possibilité de choisir parmi une gamme d'activités qui correspondent à leurs intérêts et à ceux de leurs enfants. Des stands interactifs et éducatifs offriront des opportunités d'apprentissage tout en s'amusant, tandis que les spectacles préparés par les enfants ajouteront une touche artistique et créative à la journée.

La capacité d'accueil pour cet événement est estimée à environ 800 personnes simultanément, afin de garantir une expérience confortable pour tous les visiteurs. Les familles pourront ainsi profiter pleinement des activités et des spectacles sans se sentir submergées par la foule.

Il est important de noter que des mesures de sécurité seront mises en place pour gérer la circulation et garantir la sécurité des visiteurs lors de cet événement de grande ampleur. Des contournements de circulation et des déviations seront donc prévus.

Compétence jeunesse **C3G**

En janvier 2023, la CC du Girou a pris la compétence jeunesse pour développer des actions à destination des 11 - 17 ans sur le territoire.

Cela se traduit par la gestion des deux espaces jeunesse présents à Montastruc et à Lapeyrouse et par l'ouverture d'un nouvel espace à Gragnague **en janvier 2024**. La gestion de ces équipements et déléguée à l'association LE&C Grand Sud avec un souci de continuité éducative avec les actions menées en ALAE/ALSH à destination des enfants âgés de 3 à 11 ans.
Ces services proposent aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des lieux d'accueil, des accompagnements à projets individuels et collectifs, des loisirs, des chantiers jeunes, etc. Les équipes d'encadrement interviennent aussi dans les deux collèges du territoire (Montastruc et Verfeil) ainsi qu'au sein du lycée Simone de Beauvoir de Gragnague.

RENSEIGNEMENTS
EN SUIVANT LE LIEN SUIVANT :
https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/jeunesse-de-12-18-ans

Tél : 06 58 73 91 87
mail : jeunesse-c3g@lecgs.org

Quand on ne peut pas pousser les murs, on change le décor.

Un coup de pinceau, un peu de rouge, un nouveau parquet - merci à Jean-Luc Beauville. Puis on déplace les meubles et voilà un nouveau décor est planté depuis septembre pour mieux vous accueillir avec livres et jeux.

Un aménagement nécessaire pour éviter « l'accueil-épicerie », surtout lorsque nous recevons chaque trimestre les classes de l'école primaire.
Un coin fauteuils, espace plus convivial, retrouve un jeudi soir par mois les lectrices et lecteurs pour un échange de livres coups de cœur. En novembre, mois des prix littéraires, nous avons enrichi notre fonds avec l'achat de livres neufs et des emprunts à la Médiathèque départementale. N'oubliez pas notre boite à idées qui permet de répondre à vos souhaits. Quant à la ludothèque, elle organise une fois par mois une soirée jeux Sous les Tilleuls.

Le succès de la fête Halloween, qui a vu défiler dans la bibliothèque de nombreux petits monstres gourmands, nous encourage à vous proposer d'autres animations. Fin mai, nous participerons au projet lancé par la Communauté des Communes en partenariat avec la Médiathèque départementale : Une fête de la nature autour du livre.
Tous nos vœux pour 2024 !

Nos horaires : mer.16-19h, vend.16-18h, sam.10-12h
Contact : ludobibliotheque@paulhac.fr

Sous les Tilleuls, ensemble, on va plus loin !

Sous les Tilleuls, un lieu accueillant pour tous, du passant aux habitués, des jeunes aux anciens, des solos aux familles nombreuses... Tout le monde a sa place, avec l'idée que lorsqu'on passe la porte de Sous les Tilleuls, on s'associe d'emblée aux valeurs qui sont le socle de ce projet : le respect, la solidarité et la bienveillance.
Un peu plus de six années après l'ouverture du lieu, l'association a su démontrer sa capacité à proposer des activités et animations répondant aux envies et besoins des habitants.
Nous poursuivons la route avec nos propositions habituelles d'ateliers tous publics, de temps de rencontres et de formations, de festivités et de cycles autour du soutien à la Parentalité et du Vivre Ensemble. Sans oublier les permanences numériques gratuites et ouvertes à tous, assurées par Charlie, un jeudi par mois de 9h30 à 12h.
Et les Scènes Ouvertes : venez nous montrer vos talents le **02 février prochain** !
Toutes les informations relatives à notre structure sont visibles sur notre site internet :

www.souslestilleuls.org, nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram : **@souslestilleuls31,** et via notre Newsletter (demander à s'inscrire par mail).

Contact : souslestilleuls31@gmail.com
Julia au 06 25 49 62 64
ou Charlie au 06 24 62 51 38

Comité des fêtes

Au nom du Comité des Fêtes de Paulhac, nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à tous les participants, bénévoles et villageois pour avoir contribué au succès éclatant de notre fête annuelle du 15 août.

Le programme riche et varié a su ravir les cœurs de tous. Le week-end a été marqué par des délicieux repas sur la place, où rougail, fideua, encornets farcis ont enchanté les papilles des convives. Les tournois de pétanque ont offert l'occasion à chacun de démontrer son adresse. Sans oublier, la belle cérémonie de commémorations des anciens combattants avec la remise de médaille à Cédric Beringuier. Les soirées se sont enchainées avec une ambiance exceptionnelle où petits et grands ont chanté et dansé jusqu'au bout de la nuit. Les rires, les sourires et la joie partagée ont créé des souvenirs inoubliables.
Nous sommes également ravis de vous annoncer notre prochain événement à ne pas manquer samedi 17 février : le pot-au-feu, avec une randonnée nocturne. Cette soirée sera également l'occasion de rencontrer la Confrérie Paulhacoise de la Bière, qui partagera avec nous sa passion pour cette boisson. Réservation obligatoire. (Renseignements : Jean-Bernard Delmas 06 08 69 79 42)
Au plaisir de vous retrouver !

Président : Ludovic BODIN
comitedesfetesdepaulhac@gmail.com

Club de l'amitié

C'est avec plaisir que les membres adhérents se retrouvent dans les diverses activités organisées par les membres bénévoles et le bureau.

Malheureusement l'année 2023 a été marquée par le décès de Monsieur Balitrand Gérard ; Les membres adhérents présentent leurs sincères condoléances.
À l'issue de l'assemblée générale du 12/12/2023, 2 membres bénévoles ont été acceptés par l'assemblée générale : Annie REVEREAULT et Rodrigo MARQUES.
Le club de l'amitié compte à ce jour 140 adhérents dont plus des 2 tiers viennent des communes voisines (20 communes). Nous tenons à remercier tous les nouveaux adhérents qui ont rejoint le club cette année.

Principales activités pour 2024

L'année 2024 sera une grande année pour le club, une année exceptionnelle, puisqu'il fêtera son quarantième anniversaire, toutes les activités seront liées aux 40 ans du club. Le club organisera pour 2024 diverses manifestations dont :
21 janvier : thé dansant
10 mars : repas dansant
7 avril : loto annuel
11 mai : journée marche à la forêt avec repas à midi
4 juillet : escapade d'un jour à visée culturelle ou touristique

14 septembre : concours de pétanque avec repas à midi et une remise de lots, l'après-midi jeu de cartes,
13 octobre : thé dansant
1er décembre : repas de fin d'année
12 décembre : Assemblée Générale

Cette année a été la première année de rencontre avec les enfants de l'ALAE. Les enfants avaient remis au mois de janvier à chaque personne participant aux jeux du mardi après-midi des objets divers fabriqués par eux même. Pour les remercier le club de l'amitié a offert à tous les élèves au mois de juin un goûter qui a permis de rassembler dans la salle de fêtes les deux générations. Le bureau remercie tous les membres bénévoles et adhérents pour leur enthousiasme et leur motivation à participer les différentes activités. **Le club de l'amitié de PAULHAC vous souhaite une bonne année 2024 !**

Président : A. DIETRICH - Tél : 07 89 20 88 64

Créatisiasmes

Le début de la saison 2023/2024 a bien démarré et nous avons tous pu nous retrouver au sein des différentes sections dans la joie et la bonne humeur…
La section Théâtre Jeunes-Ados a pu reprendre cette année sous la houlette de Patrick tous les lundis à partir de 17h.
Les sections Gym, sous la direction de notre dynamique Muriel, ont repris le mardi soir. Ambiance toujours joyeuse au rendez-vous. **Gym douce mardi de 18h45 à 19h45 et body training de 20h à 21h à la salle des fêtes**. Les inscriptions sont possibles en cours d'année.
La section Yoga a repris avec Maria Cristina pour le plaisir des participants les mardi et jeudi.
Une nouvelle section s'est ouverte tous les lundis après-midi dans la salle des associations. Il s'agit du Scrapbooking dirigée par Christiane. Avis aux amateurs.
Nous remercions nos adhérents pour leur participation à la dernière assemblée générale qui s'est tenue le **18 novembre 2023** et leur confiance renouvelée pour une nouvelle année au bureau en place. Notez déjà dans vos agendas : la prochaine AG se tiendra le **16 novembre 2024**, suivie du traditionnel pot de l'amitié et du repas convivial. Nous saluons particulièrement notre ancienne trésorière, Josette, qui laisse sa place à Monique après de nombreuses années consacrées à l'association. Merci encore pour ton implication et ta disponibilité. **Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024 !**
La section Rando, menée par Bruno, continue ses sorties tous les mardis et jeudis et environ 1 samedi par mois presque sous tous les temps et avec beaucoup de bonne humeur. L'édition 2023 du Poutou s'est tenue en septembre et a rencontré un grand succès. Réservez déjà le **dimanche 8 septembre 2024**.

La saison 2023/2024, s'annonce très encourageante pour les Randonneurs Paulhacois avec de belles sorties en prévision. Le nombre d'adhérents est équivalent à la saison précédente. La convivialité, le partage et la découverte de notre territoire en font notre succès. En septembre notre traditionnelle et emblématique Marche du POUTOU a connu un énorme succès avec 200 marcheurs à l'arrivée à Paulhac, suivi d'un apéritif et d'un repas très apprécié de tous. Une dizaine de sorties sont prévues pour 2024 dans notre belle région d'Occitanie où nous découvrons à chaque moment un patrimoine très riche. Si la marche vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre sur les chemins. Vous pouvez suivre toutes nos aventures en photos sur notre page Facebook « **Rando Paulhacoise 31** ».
Tous les randonneurs Paulhacois vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2024 ! Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Présidente : Isabelle MAIGA MURAWSKI - Tél : 06 30 77 08 43
Secrétaire : Evelyne SURO
Trésorière : Monique FABRE
Contacts :
Muriel Dhouailly - Tél : 06 61 58 38 52
Bruno LECOURT, Section Randonnée
Tél : 06 09 32 75 40 - bischnou31@yahoo.fr

Acca

Début de saison difficile pour notre loisir et notre passion : la chasse. Pas de pluie, pratiquement pas d'eau dans les ruisseaux et des animaux qui souffrent de la chaleur mais résistent malgré tout.
Le 10 juillet 2023 quatre chasseurs ont suivi une formation auprès de la FDC 31 pour la sécurité de tous chasseurs et non chasseurs, celle-ci est obligatoire pour organiser des chasses en groupe, M. AUZIES, M. BERINGUIER, M. BONHOMME et M. GAUGUELIN ont suivi cette formation, tous les quatre ont eu cet agrément pour cinq ans. 1er septembre marché gourmand une belle réussite, 2 septembre sanglier à la broche avec de nombreux invités avec la présence de M. Le Maire, le 2e adjoint, le conseiller chargé des relations avec les associations et un employé communal. Ouverture chasse le 10 septembre, fermeture le 21 janvier 2024 pour certaines espèces, jusqu'au 31 mars 2024 pour d'autres. Le 10 décembre 2023 notre loto à 14h30, le 13 janvier 2024 repas de fin de saison à la salle des fêtes avec autour de la table agriculteurs et chasseurs, le 3 février 2024 un autre loto à 21h, puis notre traditionnel repas ouvert à tous le 16 mars 2024 de 12h à minuit et pour terminer la saison notre AG le 18 mai 2024.

Merci de nous lire, notre association vous présente les meilleurs vœux pour l'année 2024.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Janvier 2024
21/01 ..... Thé dansant Club de l'Amitié - salle des fêtes
27/01 ..... Théâtre « La Compagnie » à 20h30 - salle des fêtes

Février 2024
03/02 ..... Loto de l'Association de chasse de Paulhac à 21h - salle des fêtes
10/02 ..... Soirée choucroute de l'association Pétanque Paulhacoise - salle des fêtes
17/02 ..... Randonnée nocturne suivie du pot au feu du Comité des Fêtes - salle des fêtes

Mars 2024
01/03 ..... Carnaval organisé par l'Amicale Laïque
10/03 ..... Repas dansant du Club de l'Amitié - salle des fêtes
14/03 ..... Spectacle « La tournée des jeunes talents du Printemps du Rire » à 20h30 - salle des fêtes
16/03 ..... Repas de l'Association de chasse de Paulhac - salle des fêtes

Avril 2024
07/04 ..... Loto du Club de l'Amitié à 12h - salle des fêtes

Mai 2024
25/05 ..... Fête de l'Enfance - derrière la salle des fêtes

Juin 2024
09/06 ..... Élections européennes - salle des fêtes
15/06 ..... Spectacle de théâtre enfants de l'association Ludiscène - salle des fêtes
21/06 ..... Soirée moules frites de l'association Pétanque Paulhacoise - boulodrome
28/06 ..... Kermesse de l'école Gérard Lang

Juillet 2024
06/07 ..... Concert des Parenthèses Musicales Léo & Co - Place des Tilleuls

État civil

Naissances
- **Nora RAFATI** le 18/06/2023 à Toulouse
- **Livia BALDO** le 19/10/2023 à Toulouse
- **Lina MINNE** le 20/10/2023 à Lavaur

Mariages
- **Marie DELMAS** et **Frédéric BODIN** le 09/09/2023

Décès
- **Claude SUSAN** le 02/10/2023 à Saint-Jean
- **Jean LARROQUE** le 12/10/2023 à Toulouse
- **Thierry THOBOIS** le 13/10/2023 à Saint-Jean

Retrouvez toutes les informations de la commune sur internet www.paulhac.fr et facebook

Liste des Assistant(e)s Maternel(le)

Catherine AUDU - 05 61 84 15 87 / 06 30 84 13 75
32, route de Montjoire

Noëlle BLANC - 05 62 21 19 42 / 06 81 56 57 62
24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

Valérie BONHOMME - 06 26 96 14 61
20 route de Montastruc

Céline FORTIN - 05 61 59 72 34 / 06 60 14 40 23
4, route des Crêtes

Laëtitia HARMENT - 09 75 24 97 12 / 06 98 28 48 60
14, chemin du Clôt Mayral

Lisa LAGORSE - 06 71 36 83 86
9 bis route de Montjoire

Anne-Sophie MIRAUX - 05 61 84 85 45 / 06 82 91 84 92
22, route de Montastruc

Caroline PELFORT - 05 62 21 19 42 / 06 64 89 89 37
24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

Laurence SUBTIL - 05 62 21 19 42 / 06 78 78 27 07
24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »